

ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Note explicative de synthèse du Budget Primitif 2019

1. Éléments de contexte

Dans le contexte national de réduction durable des ressources des collectivités, la ville s'est dotée en 2015 d'une trajectoire financière (2015-2020) de maîtrise de dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Après les efforts concrétisés dans la réalisation des budgets des années précédentes, le budget 2019 s'inscrit dans la trajectoire de la stratégie financière. Le redressement des finances a permis de reconstituer un niveau d'épargne suffisant pour investir au bénéfice des projets de renouvellement urbain et des autres besoins d'investissement de la commune. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de ne pas augmenter les taux d'imposition et de limiter l'emprunt à 885 000 € pour ne pas alourdir l'endettement de la collectivité.

2. Orientations stratégiques

Dans un contexte budgétaire contraint marqué par une stabilité des dotations de l'État, les orientations du budget 2019 s'appuient sur la stratégie financière 2015-2020 et permettent de dégager les priorités suivantes pour le budget 2019 :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant des services publics de qualité ;
- Conforter les recettes de fonctionnement ;
- Continuer à investir en respectant les équilibres financiers.

3. Orientations budgétaires 2019

Les orientations budgétaires appliquées au Budget Primitif 2019 sont les suivantes :

- Poursuivre les économies déjà engagées ces dernières années sur la maîtrise des charges de fonctionnement. Après plusieurs années de baisse des charges de fonctionnement, les charges à caractère général et la masse salariale restent maîtrisées pour dégager une capacité d'autofinancement ;
- Maintenir les taux d'imposition pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les habitants ;
- Rechercher les marges en renégociant les contrats de prestation et en optimisant les achats ;
- Prévoir un niveau d'investissement pour répondre aux problématiques d'entretien du patrimoine et soutenir les investissements structurants prévus dans la deuxième phase du mandat ;
- Prévoir de contracter des emprunts à hauteur de 885 000 € qui permettent de réaliser des investissements sans remettre en cause le désendettement engagé (en incluant un emprunt de 385 000 € pour les projets ANRU).

4. Les résultats du Compte Administratif 2018 et l'affectation au Budget Primitif 2019

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

2018	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	469 407,71			200 000,00	469 407,71	200 000,00
Opérations exercice	2 449 530,79	2 574 537,34	8 610 839,82	10 345 323,44	11 060 370,61	12 919 860,78
TOTAUX	2 919 238,50	2 574 537,34	8 610 839,82	10 545 323,44	11 530 078,32	13 119 860,78
Résultat clôture	344 701,16			1 934 483,62		1 589 782,46
Restes à réaliser	256 580,76	523 059,90				
Résultat sur RAR		266 479,14				
Résultat définitif	78 222,02			1 934 483,62		1 856 261,60

Les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus s'établissent comme suit :

- Section d'exploitation (Excédent) : 1 934 483,62 euros
- Section d'investissement (Déficit) : 78 222,02 euros

Le résultat de la section de fonctionnement (la somme de 1 934 483,62 euros) sur l'exercice 2018 est affecté comme suit:

- Report à nouveau (002 section exploitation) : 200 000,00 euros
- Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 78 222,02 euros
- Capitalisation complémentaire (1068) : 1 656 261,60 euros

5. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

Le Budget Primitif 2019 s'élève à 15 392 030,84 € et il se répartit entre 10 639 523,66 € en section de fonctionnement et 4 752 507,18 € en section d'investissement.

Section de fonctionnement

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	BP 2019	Taux d'évolution 2018/2019
Opérations réelles	Charges à caractère général	2 153 151,00	2 326 444,00	8,0%
	Charges de personnel	5 700 001,00	5 700 000,00	0,0%
	Atténuations de produits	0,00	35 000,00	/
	Autres charges de gestion	755 457,00	654 042,00	-13,4%
	Charges financières	348 500,00	320 600,00	-8,0%
	Charges exceptionnelles	30 700,00	93 474,00	204,5%
	Dépenses imprévues	92 633,11	90 000,00	-2,8%
Opérations d'ordre	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>949 531,89</i>	<i>1 147 463,66</i>	<i>20,8%</i>
	<i>Transferts entre sections</i>	<i>150 000,00</i>	<i>172 500,00</i>	<i>15,0%</i>
	<i>Provisions</i>	<i>15 000,00</i>	<i>100 000,00</i>	<i>566,7%</i>
	TOTAL DEPENSES REELLES	9 080 442,11	9 219 560,00	1,5%
	TOTAL DEPENSES	10 194 974,00	10 639 523,66	4,4%

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	BP 2019	Taux d'évolution 2018/2019
Opérations réelles	Atténuations de charges	55 197,00	15 000,00	-72,8%
	Produits des services	766 477,00	820 633,00	7,1%
	Impôts et taxes	7 123 070,00	7 416 795,00	4,1%
	Dotations, subventions	1 912 230,00	1 963 080,00	2,7%
	Autres produits de gestion	18 000,00	109 015,66	505,6%
	Produits exceptionnels	/	25 000,00	/
	Produits financiers	/	/	/
Opérations d'ordre	Transferts entre sections	120 000,00	90 000,00	-25,0%
	TOTAL RECETTES REELLES	9 874 974,00	10 349 523,66	4,8%
	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	200 000,00	200 000,00	0,0%
	TOTAL RECETTES	10 194 974,00	10 639 523,66	4,4%

L'autofinancement de 1 229 963,66 € présenté au BP 2019 est calculé ainsi :

1 147 463,66 € (virement à la section d'investissement)

+ 172 500 € (transfert entre section en dépenses)

- 90 000 € (transfert entre section en recettes)

Section d'investissement

DEPENSES	RAR	2019	RECETTES	RAR	2019
Report déficit 2018		344 701,16	1068 Excédent de fonctionnement		1 734 483,62
104 Acquisition matériel divers	13 536,50	181 315,60			
107 Acquisition véhicules		250 000,00	024 Produits de cession	300 000,00	
108 Bâtiments	8 828,46	410 000,00			
<i>AC ALSH Grand Périgueux</i>		47 066,24			
109 Informatique	16 285,17	80 000,00			
111 Acquisition Terrains		0,00	16 Emprunts		885 000,00
114 Études		0,00	040 Amortissements		172 500,00
201 Voiries	217 930,63	1 246 000,00	10222 FCTVA		55 000,00
<i>Développement durable</i>		150 000,00			
<i>Paddle tennis</i>		50 000,00	13 Subventions d'investissement	223 059,90	215 000,00
208 Subventions d'équipement		119 000,00			
210 ANRU		467 196,00	10223 TLE		20 000,00
040 Travaux en régie		90 000,00	021 Virement section fonctionnement		1 147 463,66
1641 Remboursement capital		900 000,00			
168748 Autres c. (Lotissement)		160 647,42			
Total RAR et Dépenses	256 580,76	4 495 926,42	Total RAR et Recettes	523 059,90	4 229 447,28
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES		4 752 507,18	TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES		4 752 507,18

Lors des orientations budgétaires 2019, la commune a présenté un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) qui prévoit d'inscrire des montants d'investissements pluriannuels sur la période 2019-2023.

Cet outil budgétaire permet de prévoir et d'intégrer de manière pluriannuelle les projets relatifs au renouvellement urbain ainsi que les montants disponibles pour les autres investissements.

6. Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)

Une présentation agrégée et consolidée du budget principal et des budgets annexes est réalisée de la manière suivante :

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTIONS		Crédits ouverts
		BP
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		4 752 507,18
RECETTES		4 752 507,18
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		10 639 523,66
RECETTES		10 639 523,66

2 – BUDGETS ANNEXES

ASSAINISSEMENT

SECTIONS		Crédits ouverts
		BP
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		718 722,76
RECETTES		718 722,76
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		146 500,00
RECETTES		146 500,00

LOTISSEMENT

SECTIONS		Crédits ouverts
		BP
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		1 150 521,67
RECETTES		1 150 521,67
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		1 166 169,91
RECETTES		1 166 169,91

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTIONS	Crédits ouverts
	BP
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	6 621 751,61
RECETTES	6 621 751,61
FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	11 952 193,57
RECETTES	11 952 193,57
TOTAL GENERAL DEPENSES	18 573 945,18
TOTAL GENERAL RECETTES	18 573 945,18

7. Niveau d'épargnes

NATURE	BP 2018	BP 2019	Taux d'évolution 2018/2019
Recettes de fonctionnement réelles	9 874 974	10 258 227	3,9%
Dépenses de fonctionnement réelles	8 746 942	8 998 960	2,9%
Épargne de gestion	1 128 032	1 259 267	11,6%
Intérêts de la dette	348 500	320 600	-8,0%
Épargne brute	779 532	938 667	20,4%
Capital de la dette	980 000	900 000	-8,2%
Épargne nette	-200 468	38 667	/

Dans une démarche d'analyse financière, les dépenses et les recettes de fonctionnement considérées excluent les opérations d'ordre.

Un retraitement a été opéré pour exclure les écritures budgétaires qui équilibrent les sections de fonctionnement et d'investissement du budget de lotissement :

- transfert de la section de fonctionnement du budget lotissement vers le budget principal de 91 295,66 € augmentant les recettes de fonctionnement (chapitre « Autres produits de gestion courante » et article 7551 « Excédent des budgets annexes »)
- transfert de la section d'investissement du budget principal vers le budget lotissement de 160 647,42 € augmentant les dépenses d'investissement (chapitre « Emprunt et dettes assimilées » et article 168748 « Autres commune »)

8. Niveau d'endettement de la collectivité

Le montant de l'encours de la dette du budget principal au 31/12/2019 serait de 8 704 648,92€ avec un montant d'emprunts de 885 000 € en 2019, alors qu'il était de 8 674 661,67 € au 31/12/2018 avec un emprunt de 583 000 € en 2018.

9. Capacité de désendettement

Années	2018 (BP)	2018 (CA)	2019 (BP)
Ratio de désendettement (encours du capital de la dette / épargne brute), exprimé en nombre d'années	11,2	4,9	9,3

Dans l'hypothèse d'une exécution budgétaire entièrement réalisée, une dégradation de la capacité de désendettement de la commune en 2019 est simulée en passant de 4,9 ans en 2018 à 9,3 ans en 2019. Cette simulation n'a qu'une valeur prévisionnelle dans le cadre d'une hypothèse. Il est à souligner que le ratio de désendettement prévu en 2019 est en baisse par rapport au BP 2018 compte tenu de l'augmentation de l'épargne brute de 20,4 %.

10. Niveau des taux d'imposition

Le budget 2019 est équilibré sans majoration des taux de fiscalité.

Taxe d'habitation : 16,45 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,98 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 181,26 %

11. Principaux ratios

	Informations financières - ratios	Valeurs	Moy. natio. de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 072,69	929,00
2	Produit des impositions directes/population	735,24	494,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 191,90	1 112,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	347,28	252,00
5	Encours de la dette/population	1 004,01	880,00
6	Dotations globales de fonctionnement/population	186,11	183,00
7	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	55,35	53,90
9	Dépenses de fonct.et remboursement de la dette en capital	87,73	91,30
10	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnemen	29,13	22,70
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	84,23	79,20

12. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Structure des effectifs:

Au 10 avril 2019, les effectifs pourvus représentent 136 postes permanents, plus un collaborateur de cabinet, rémunérés avec une répartition par catégorie et par filière se décomposant comme suit :

Par catégorie :

- 6 postes de catégorie A
- 15 postes de catégorie B
- 115 de catégorie C
- 1 collaborateur de cabinet

Par filière :

- 28 agents de la filière administrative
- 77 agents de la filière technique
- 19 agents de la filière animation
- 6 agents de la filière sociale
- 4 agents de la filière culturelle
- 2 agents de la filière sportive

La durée annuelle du temps de travail à temps plein est de 1582 heures par an conformément à l'avenant du règlement intérieur de la collectivité de novembre 2014.

Tableau d'évolution des effectifs 2017 à 2019

Au 10/04/2019	EMPLOIS PERMANENTS			EMPLOIS NON PERMANENTS			Total
	Titulaires*	CDI Droit Public	CDD	CAE	Emploi d'avenir	Collaborateur de cabinet	
2017	127	6	7	0	0	1	141
2018	126	4	7	0	0	1	138
2019	125	4	7	0	0	1	137

* dont 2 stagiaires

Actuellement 10 agents titulaires sont en disponibilité.

Entre 2017 et 2019, les effectifs ont diminué de 4 postes.

Tableau de répartition des dépenses de personnels 2018/2019

	BP 2018	BP 2019	Evolution 2018/2019
Rémunération principale	2 720 766,00	2 800 000,00	2,91 %
NBI, SFT	57 107,00	62 506,00	9,45 %
Régime indemnitaire	498 420,00	522 673,00	4,87 %
Personnel non titulaire	582 175,00	592 900,00	1,84 %
Charges et Cotisations	1 785 142,00	1 665 521,00	-6,70 %
COS	56 391,00	56 400,00	0,02 %
TOTAL	5 700 001,00	5 700 000,00	0,00 %

Entre 2018 et 2019, sous l'effet des mesures décidées, la masse salariale est stabilisée à hauteur de 5,7M€.